



PRATIQUES ENSEIGNANTES ET COMMUNICATION EDUCATIVE AUTOUR DE L'ECONOMIE BLEUE : CONTRIBUTION DE L'AQUACULTURE SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE IVOIRIENNE

[Etapes de traitement de l'article]

Date de soumission : 12-10-2025 / Date de retour d'instruction : 22-10-2025 / Date de publication : 12-12-2025

Assane TRAORE

Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

✉ assanetraore067@gmail.com

Résumé : Malgré son importance croissante dans les politiques publiques, l'économie bleue demeure encore peu connue des populations ivoiriennes, y compris au sein de la communauté éducative. Cette étude analyse la place accordée à l'économie bleue dans l'enseignement primaire, étape essentielle dans la formation des futurs citoyens appelés à développer très tôt une culture marine et aquatique. Elle s'intéresse plus spécifiquement à l'aquaculture scolaire dans la circonscription pédagogique de Songon et mobilise les principes de la communication pour le développement afin d'analyser le rôle de la coopérative scolaire comme dispositif de mise en pratique des savoirs relatifs au milieu aquatique. Une démarche qualitative a été adoptée, reposant sur des entretiens, des analyses documentaires et l'examen des programmes scolaires. Les enquêtes comprenaient des inspecteurs de l'enseignement primaire, des directeurs d'école, des conseillers pédagogiques, des conseillers à la vie scolaire, des instituteurs, des parents d'élèves ainsi que des écoliers. Les résultats révèlent que, malgré la présence de notions liées à la pêche, à l'élevage ou aux milieux marins, les contenus d'apprentissage n'intègrent pas explicitement les fondamentaux de l'économie bleue. L'étude souligne la nécessité de réviser les programmes de sciences et de géographie afin d'y intégrer clairement l'économie bleue et de renforcer l'utilisation de la coopérative scolaire comme espace pratique, permettant aux élèves d'expérimenter concrètement le milieu aquatique et de développer dès le primaire une véritable culture marine.

Mots clés : aquaculture scolaire-économie bleue-école primaire-communication éducative-coopérative scolaire

TEACHING PRACTICES AND EDUCATIONAL COMMUNICATION ON THE BLUE ECONOMY: CONTRIBUTION OF SCHOOL AQUACULTURE TO IVORIAN PRIMARY SCHOOLS

Abstract : The blue economy remains little known to the Ivorian population, including the educational community, despite its growing importance in public policies. This study analyzes the place given to the blue economy in primary education, a crucial stage in training future citizens to develop an early marine and aquatic culture. It focuses particularly on school aquaculture in the Songon educational district and uses the principles of communication for development to examine the role of the school cooperative as a channel for putting knowledge related to the aquatic environment into practice. A qualitative approach was adopted, based on interviews, document

analysis, and the review of school curricula. The respondents consisted of primary school inspector, educational advisors, student life counselors, teachers, parents of students and pupils. The results reveal that, despite the presence of concepts related to fishing, farming, or marine environments, the learning content does not explicitly include the fundamentals of the blue economy. The study emphasizes the need to revise science and geography curricula to clearly incorporate the blue economy and to enhance the use of the school cooperative as a practical space, allowing students to experience the aquatic environment firsthand and to develop a genuine marine culture from primary school onwards.

Keywords : school aquaculture-blue economy-primary school-educational communication-school cooperative

Introduction

La construction d'une nation durable repose en grande partie sur une économie capable de valoriser de manière rationnelle et soutenable les ressources disponibles. Parmi ces ressources, la mer et les océans occupent une place stratégique au sein de l'écosystème économique mondial. Ils recèlent d'importantes potentialités économiques, notamment en matière de ressources halieutiques, de transport maritime et d'exploitation énergétique, dont la gestion pose aujourd'hui des enjeux majeurs de durabilité. Le concept d'économie bleue, introduit par l'économiste belge Gunter Pauli dans son ouvrage *The Blue Economy* (2010), met en exergue la nécessité d'exploiter ces ressources marines de manière durable, innovante et respectueuse de l'environnement. Selon la FAO (2014), l'économie bleue se rapporte à la croissance et au développement durables issus des activités économiques dans les océans, les zones humides et les eaux douces, tout en minimisant la dégradation de l'environnement et en maximisant les bénéfices sociaux et économiques. Pour la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA, 2016), ce concept englobe les activités maritimes existantes telles que la pêche, l'aquaculture, le transport maritime, le tourisme côtier, l'énergie marine, ainsi que les secteurs émergents, notamment les biotechnologies marines, les services océaniques et les infrastructures portuaires.

L'aquaculture, définie comme l'élevage contrôlé d'organismes aquatiques (poissons, crustacés, mollusques et algues), constitue un élément central de l'économie bleue. Elle contribue à la croissance économique, à la sécurité alimentaire, à la protection des écosystèmes et à l'inclusion sociale, notamment dans les zones rurales et périurbaines. Ce secteur repose sur l'exploitation durable des ressources aquatiques, qu'elles soient marines ou continentales, et favorise la création d'emplois dans les zones littorales et rurales (Banque mondiale, 2017 ; FAO, 2022).

En Côte d'Ivoire, l'aquaculture est explicitement citée parmi les secteurs stratégiques à développer pour améliorer la sécurité alimentaire, diversifier les sources de revenus et créer des emplois dans les zones littorales et intérieures. Le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques a reconnu que l'aquaculture constitue un maillon essentiel de la politique de son département (République de Côte d'Ivoire / FAO, 2022). Selon une autre déclaration ministérielle, l'aquaculture et l'élevage seront le « prochain café-cacao » de Côte d'Ivoire (République de Côte d'Ivoire / Banque Africaine de Développement, 2025). Ces positions soulignent l'importance de sensibiliser la



population, et en particulier les écoliers, à l'économie bleue dès le premier degré, afin de préparer les futurs citoyens à s'approprier cette nouvelle expérience économique. Dans ce cadre, la communication pour le développement apparaît comme un levier majeur pour renforcer l'appropriation scolaire de l'économie bleue. En facilitant la circulation des savoirs, la participation active des élèves et l'intégration de pratiques contextualisées, elle contribue à ancrer durablement les comportements responsables face aux ressources aquatiques. Insérée dans les dispositifs pédagogiques, elle transforme ainsi l'aquaculture scolaire en outil d'éducation environnementale et citoyenne.

Cependant, la communication autour de la culture de l'économie bleue demeure peu répandue dans l'opinion scolaire, même si des notions relatives à la mer, aux océans et aux activités économiques qui s'y déroulent sont abordées. Par ailleurs, l'aquaculture, qui pourrait constituer un support privilégié d'apprentissage et de communication pédagogique active, est rarement valorisée dans les pratiques enseignantes, alors que les activités coopératives scolaires offrent un cadre pertinent pour articuler théorie et pratique, savoirs et actions.

Cette situation soulève la problématique suivante : pourquoi la notion d'économie bleue demeure-t-elle absente des pratiques éducatives dans les écoles primaires ivoiriennes ? L'hypothèse avancée est que cette absence pourrait s'expliquer par le manque d'une référence explicite à cette notion dans le programme scolaire.

Ainsi, la présente étude vise à analyser le contenu du programme scolaire afin de déterminer la place accordée à l'économie bleue, notamment à travers l'enseignement de l'aquaculture, dans les pratiques pédagogiques du primaire en Côte d'Ivoire.

1. Méthodologie

La présente étude a été réalisée dans la circonscription de l'Enseignement Préscolaire et Primaire de Songon, située dans le district autonome d'Abidjan. La commune de Songon est située au nord d'Anyama et au sud de l'océan Atlantique. Elle est limitée à l'Est par Yopougon et à l'ouest par les départements de Jacqueville et de Dabou. Il s'agit d'une commune côtière, dotée d'une façade maritime au niveau des villages d'Audouin Beugretto et d'Audouin Santé, qui abritent plusieurs plages (Memel & Gogbe, 2020). La commune est accessible par la voie routière Abidjan-Dabou ainsi que par la voie lagunaire. Songon constitue une zone périurbaine stratégique, combinant un potentiel agricole et aquacole avec une dynamique urbaine croissante. Son environnement naturel est dominé par la lagune Ébrié et un climat humide. Ces caractéristiques favorisent le développement durable des activités agro-aquacoles, sous réserve d'une gestion appropriée des espaces et des ressources. L'étude a été menée précisément à l'École Primaire Publique (EPP) Godoumè Lagune disposant d'un Comité de Gestion des Établissements Scolaires (COGES). La recherche a porté sur une population constituée par les écoliers, les instituteurs, les parents d'élèves et le personnel d'encadrement de l'inspection de l'enseignement préscolaire et primaire de Songon. Pour la conduite de l'étude, un échantillon ciblé a été constitué de la manière suivante :

- 2 écoliers (le président de coopérative et son adjoint) ;
- 1 instituteurs (tuteur de coopérative) ;
- le directeur d'école ;

- le président de COGES (représentant les parents d'élèves);
- 1 Conseiller Extra-scolaire chargé de la Vie Scolaire (CES-Vie scolaire) ;
- l'Inspecteur de l'Enseignement Préscolaire et Primaire (IEPP) (chef de circonscription).

Les données ont été collectées à l'aide de techniques complémentaires, comprenant :

- l'entretien semi-directif, permettant de recueillir des informations détaillées sur les pratiques et perceptions du personnel d'encadrement et des acteurs scolaires ;
- le questionnaire, destiné aux écoliers et instituteurs
- l'analyse documentaire, portant sur les modules de formation des instituteurs en Sciences et géographie du primaire pour quantifier certaines informations.

La collecte des données s'est articulée autour de trois axes principaux :

- la communication pédagogique autour de l'économie bleue : perception des acteurs ;
- l'existence d'initiatives aquacoles pédagogiques au sein de la circonscription pédagogique;
- l'analyse des contenus pédagogiques de géographie et de sciences en rapport avec l'économie bleue.

Pour le traitement des données, l'approche qualitative a été retenue, permettant de rendre compte à la fois des pratiques, des perceptions et des connaissances des acteurs scolaires vis-à-vis de l'économie bleue.

2. Cadre de référence théorique

L'étude s'appuie sur deux catégories de théories : une théorie d'apprentissage, le socioconstructivisme, et une théorie de communication, la théorie de la diffusion de l'innovation.

Le **socioconstructivisme**, développé par Vygotsky en 1978, postule que l'apprentissage se construit socialement et collaborativement, à travers les interactions avec les pairs, les enseignants et l'environnement. Dans le cadre de cette étude, les écoliers construisent leurs connaissances sur l'économie bleue à travers des activités pratiques au sein de la future coopérative scolaire aquacole. L'apprentissage est renforcé par la co-construction des savoirs avec les enseignants et par les échanges avec la communauté et les experts, ce qui favorise une compréhension concrète et durable.

La **théorie de la diffusion de l'innovation**, mise en place par Everett M. Rogers en 1962, explique comment une innovation se propage au sein d'une population grâce à des interactions sociales et à des canaux de communication adaptés, permettant l'adoption progressive de nouvelles pratiques ou comportements. Dans le contexte de cette étude, l'innovation à diffuser est la création et la pratique de l'aquaculture scolaire, en lien avec l'économie bleue, encore inexistante dans la communauté. Les élèves jouent un rôle central en tant que vecteurs de diffusion, transférant leurs apprentissages théoriques de la classe vers leurs familles et la collectivité. Les enseignants et les parents assurent le soutien et l'encadrement, facilitant l'appropriation et la valorisation de ces pratiques innovantes par la communauté.

Ainsi, le socioconstructivisme explique comment les élèves acquièrent et intègrent les notions d'économie bleue à travers la pratique et l'interaction, tandis que la diffusion de l'innovation décrit comment ces connaissances sont transférées à la communauté,



favorisant l'adoption de comportements durables liés à l'aquaculture et à l'économie bleue.

3. Résultats

3.1. La communication pédagogique autour de l'économie bleue : perception des acteurs

Tableau 1 : Perception de la communication pédagogique autour de l'économie bleue selon les acteurs

Catégories d'acteurs	Niveau de connaissance du terme « économie bleue »	Perception générale	Observations spécifiques
Instituteurs	Très faible	Négative / inexistante	La majorité n'a jamais entendu le terme ; association limitée à la pêche traditionnelle.
Conseillers pédagogiques	Faible	Négative	Confirment une absence de formation ou d'orientation institutionnelle sur ce concept.
Conseillers extrascolaires	Très faible	Négative	Aucun appui thématique sur l'économie bleue dans les clubs ou activités coopératives.
Parents d'élèves	Très faible	Négative	Méconnaissance totale du terme ; représentations centrées sur la pêche artisanale et les cours d'eau.

Source : Traoré Assane, enquête de terrain, novembre 2025

L'analyse des données montre que la perception de la communication éducative autour de l'économie bleue est globalement négative dans l'ensemble des catégories d'acteurs interrogés. Les instituteurs déclarent majoritairement ne pas connaître ce terme, ce qui limite toute appropriation pédagogique.

Cette méconnaissance s'accompagne d'une représentation centrée presque exclusivement sur la pêche traditionnelle, sans référence aux dimensions économiques, technologiques ou environnementales associées à l'économie bleue.

Les conseillers pédagogiques indiquent également ne pas avoir été formés à ce concept, et ne relèvent aucune mention institutionnelle dans les orientations ou modules de formation. Cette absence de cadrage réduit les possibilités de diffusion dans les pratiques d'enseignement. Les conseillers extrascolaires confirment, pour leur part, que les activités périscolaires ou coopératives ne reçoivent aucune orientation liée à l'économie bleue, ce qui limite son intégration dans les projets scolaires.

Les parents d'élèves présentent un niveau de connaissance très faible, la plupart affirmant ne jamais avoir rencontré le terme. Leurs représentations se limitent également aux activités aquatiques traditionnelles. L'ensemble de ces éléments met en évidence une faible circulation du concept dans l'environnement éducatif, rendant difficile son appropriation par les acteurs du primaire.

3.2. L'existence d'initiatives aquacoles pédagogiques au sein de la circonscription pédagogique

Tableau 2 : Existence d'initiatives aquacoles pédagogiques dans la circonscription de Songon (données déclaratives des acteurs)

Acteurs interrogés	Existence d'initiatives aquacoles pédagogiques	Observations déclarées
Instituteurs	Négatif	Aucun projet d'aquaculture scolaire connu dans les établissements ; aucune activité pratique rapportée.
Conseillers pédagogiques	Négatif	Aucune école n'a été identifiée comme disposant d'un bassin, d'un module ou d'un programme d'aquaculture.
Conseillers extrascolaires	Négatif	Les clubs et activités extrascolaires ne comportent pas d'actions liées à l'aquaculture.
Parents d'élèves	Négatif	Aucun parent n'a mentionné de projet aquacole dans l'école de leur enfant.
Cheffe de circonscription pédagogique	Initiatives inexistantes mais réflexion engagée	Indique l'absence d'aquaculture scolaire ; envisage des partenariats futurs pour dynamiser les activités extrascolaires, notamment via la coopérative scolaire.

Source : Traoré Assane, enquête de terrain, novembre 2025

Les réponses recueillies auprès des acteurs montrent qu'aucune initiative d'aquaculture scolaire n'est actuellement mise en œuvre dans la circonscription pédagogique de Songon. Les instituteurs déclarent ne pas disposer de projets ou d'installations aquacoles dans leurs écoles et ne rapportent aucune activité pratique associée à ce domaine. Les conseillers pédagogiques confirment cette absence en soulignant qu'aucun établissement ne mène à ce jour d'activités structurées liées à l'aquaculture. Les conseillers extrascolaires signalent que les clubs et activités périscolaires ne comportent pas de volets portant sur la pisciculture ou sur des pratiques aquacoles. Les parents d'élèves indiquent également ne pas avoir connaissance d'initiatives de ce type dans les écoles fréquentées par leurs enfants. La



cheffe de circonscription reconnaît l'inexistence de tels projets mais mentionne une réflexion en cours sur la mise en place de partenariats permettant de dynamiser les activités extrascolaires, en particulier celles menées dans le cadre de la coopérative scolaire. L'ensemble des déclarations convergent ainsi vers l'absence d'aquaculture scolaire formalisée dans la circonscription.

3.3. L'analyse des contenus pédagogiques de géographie et de sciences en rapport avec l'économie bleue.

Tableau 3 : Les contenus des leçons de Géographie (CE1 à CM2) en rapport avec l'économie bleue

Classe	Document consulté	Thème retenu dans le programme	Leçon(s) en lien avec l'eau, la pêche ou les activités aquatiques
CE1	Module Histoire-Géographie DPFC (2025) (DPFC)	« Les repères en géographie »	Leçons « Les repères naturels » et « Les repères conventionnels » (DPFC)
CE1	Module Histoire-Géographie DPFC (2024) (DPFC)	« Le milieu physique et l'homme »	Mention d'un lien « espace / milieu physique » mais pas de leçon explicite « eau et transport maritime » dans les leçons listées. (DPFC)
CM2	Programme DPFC H/G CM2 (via Module) (DPFC)	« Les activités économiques »	Leçon « L'élevage et la pêche » (ou « L'élevage et la pêche en Côte d'Ivoire ») figure dans la progression. (DPFC)

Source : Traoré Assane, novembre 2025

Tableau 4 : Les contenus des leçons de Sciences & Technologie (CE1 à CM2) en rapport avec l'économie bleue

Classe	Document consulté	Thème scientifique	Leçon(s) en lien avec les milieux aquatiques ou vivants aquatiques
CE1	Programme Sciences & Technologie DPFC (module FS 2020) (DPFC)	« Exploration d'un écosystème »	Leçon « La découverte d'un milieu de vie » (4 séances), dans laquelle les élèves identifient les composantes du milieu : vivants / non vivants.
CE1	Programme Sciences & Technologie DPFC (module FS 2020) (DPFC)	« Vie des animaux »	Leçon « La vie des animaux » (2 séances) : conditions de vie, classes d'animaux.

Classe	Document consulté	Thème scientifique	Leçon(s) en lien avec les milieux aquatiques ou vivants aquatiques
CM2	Programme Sciences & Technologie – DPFC (module FS 2020) (DPFC)	Équilibre écologique / environnement	Thème « Relations alimentaires entre les êtres vivants », avec la leçon « Réseau alimentaire », étude des niveaux trophiques et interdépendance d'êtres vivants. (d'après les habiletés et contenus de compétence de CM2)

Source : Traoré Assane, novembre 2025

Du côté de la géographie, les programmes officiels (modules DPFC) montrent que la pêche est en partie prise en compte à travers la leçon « L'élevage et la pêche » au CM2, ce qui correspond à une dimension économique liée à l'eau. Cependant, les autres aspects de l'économie bleue (transport maritime, aquaculture, exploitation durable des espèces aquatiques) ne figurent pas explicitement dans les leçons du programme officiel que nous avons consultées. Pour les sciences, les programmes du primaire (DPFC) abordent bien des notions d'écosystème (CE1) et des relations alimentaires (CM2), mais ces leçons sont généralistes : elles ne spécifient pas qu'il s'agit d'écosystèmes aquatiques, ni ne traitent l'aquaculture, la pêche commerciale ou le transport maritime comme objets d'étude. En conséquence, bien qu'il existe des ponts conceptuels (écosystèmes, animaux, réseaux alimentaires), les programmes disciplinaires actuels ne valorisent pas explicitement les composantes modernes de l'économie bleue (innovation, exploitation durable) dans leurs leçons.

4. Discussion

4.1. Faible intégration de l'économie bleue dans le curriculum scolaire

Les résultats de l'étude indiquent que les notions relatives à l'économie bleue, telles que l'aquaculture, le transport maritime, ou l'exploitation durable des espèces aquatiques, ne sont pas intégrées explicitement dans les programmes primaires de géographie et de sciences en Côte d'Ivoire. Seule la leçon « **L'élevage et la pêche en Côte d'Ivoire** » au CM2 aborde partiellement la pêche, mais dans un cadre général d'élevage, sans lien direct avec les enjeux économiques, durables et technologiques des milieux aquatiques. Les leçons de sciences, centrées sur l'étude des écosystèmes et des relations alimentaires, restent générales et ne ciblent pas les milieux aquatiques marins ou d'eau douce comme support d'apprentissage spécifique (DPFC, 2020 ; DPFC, 2024). Le diagnostic curriculaire de Kouadio Oussou (2024) renforce cette observation : selon lui, la géographie au primaire en Côte d'Ivoire est majoritairement tournée vers la description des milieux naturels, ce qui limite l'intégration des enjeux économiques ou technologiques des milieux aquatiques. Ces constats rejoignent ceux de la FAO (2020), qui souligne que l'économie bleue en Afrique de l'Ouest est peu traduite dans l'éducation formelle, malgré les politiques nationales visant à promouvoir la pêche et l'aquaculture durables. À l'international, l'initiative UNESCO Blue Curriculum démontre qu'il est possible d'intégrer la littératie océanique dans les programmes scolaires pour relier éducation, développement durable et économie marine (UNESCO-IOC, 2022). Le contraste avec ces pratiques internationales met en évidence un décalage entre les politiques nationales et la réalité des pratiques scolaires primaires en Côte d'Ivoire.



4.2. Insuffisance d'initiatives aquacoles pédagogiques et manque d'interactions entre acteurs

L'analyse des réponses des acteurs éducatifs de la circonscription de Songon montre qu'il n'existe ni projets d'aquaculture scolaire ni clubs pédagogiques consacrés à l'économie bleue. Cette absence d'initiatives signifie qu'aucune interaction n'est réellement établie entre les acteurs autour de projets liés à ce domaine, alors même que les activités coopératives constituent un cadre idéal pour ouvrir l'école sur son environnement et encourager l'innovation. En effet, les instituteurs, conseillers pédagogiques et parents d'élèves n'ont mentionné aucune activité pratique en aquaculture, et la cheffe de circonscription ne signale pas de projets existants mais envisage la création de partenariats pour dynamiser les activités extrascolaires à travers la coopérative scolaire. Cette situation s'explique en partie par l'insuffisance de ressources et de formations adaptées pour les enseignants. D'ailleurs, Djane (2020) confirme que l'éducation relative à l'environnement demeure peu intégrée au primaire, car les enseignants et les élèves ne disposent pas de ressources pédagogiques réellement adaptées. Les modèles de Blue Schools en Europe et au Portugal montrent que l'introduction de projets concrets, interdisciplinaires et en partenariat avec les acteurs locaux permet de développer l'appropriation des concepts liés à l'économie bleue par les élèves (Costa, R. L., & Faria, C., 2025). Cela suggère que la mise en place de projets extrascolaires et de coopératives pédagogiques pourrait constituer un levier important pour combler ce déficit.

4.3. Limitations des contenus pédagogiques en géographie et sciences, obstacle à la communication sur l'économie bleue

L'analyse des programmes et manuels homologués révèle que, même si certains thèmes de géographie (pêche au CM2) et de sciences (écosystèmes, réseaux alimentaires) existent, ils ne couvrent pas explicitement l'économie bleue ni ses dimensions durables et innovantes. Les contenus restent centrés sur la description des milieux naturels, sans intégration systématique des usages économiques et technologiques des ressources aquatiques. Cette réalité a une incidence négative sur la communication autour de l'économie bleue à l'école. Ce constat rejoint les analyses d'Almeida & Laranjeiro (2025), qui montrent que, bien que l'aquaculture, la pêche et d'autres secteurs de l'économie bleue soient essentiels, leurs dimensions économiques demeurent encore peu présentes dans la littérature océanique enseignée à l'école. De même, Bonfill & Piera (2023) montrent que les programmes d'éducation à l'eau et à l'océan manquent de ressources structurées concernant les usages économiques des milieux aquatiques.

Pour terminer, l'étude montre que la communication pour le développement constitue un levier central pour transmettre les connaissances et pratiques liées à l'économie bleue dans les écoles primaires ivoiriennes, préparant ainsi les élèves à devenir des citoyens sensibilisés aux enjeux environnementaux et économiques des milieux aquatiques. L'hypothèse de départ, selon laquelle l'absence de l'économie bleue dans les pratiques éducatives pourrait s'expliquer par le manque de références explicites dans le curriculum, est confirmée : les programmes se limitent pour l'essentiel à la

description des milieux naturels, laissant un vide pédagogique. Les théories mobilisées viennent éclairer cette étude : le socio-constructivisme montre que les élèves construisent activement leurs savoirs à travers leurs interactions avec l'enseignant, les pairs et leur environnement, tandis que la théorie de la diffusion de l'innovation explique la manière dont de nouvelles idées, telles que l'économie bleue, se propagent et nécessitent des relais institutionnels et des ressources adaptées pour être adoptées. Cette étude visait également à utiliser le cadre de la coopérative scolaire comme champ d'application pratique des notions d'économie bleue enseignées en classe. À terme, cette dynamique devrait encourager l'ensemble des écoles situées sur les sites balnéaires et dans les zones humides à intégrer l'aquaculture scolaire, afin de préparer les futurs citoyens aux nouvelles exigences écologiques et économiques liées à la gestion durable des milieux aquatiques. Malheureusement, les recadrages des programmes ne suivent pas immédiatement les politiques nationales. Pour combler le décalage observé entre le curriculum et les orientations de la gouvernance nationale, il apparaît nécessaire de développer des modules pédagogiques adaptés aux cycles primaires, inspirés notamment d'expériences internationales telles que le *UNESCO Blue Curriculum* et les *Blue Schools*. Il importe également de renforcer les activités extrascolaires et les projets menés au sein des coopératives scolaires, en particulier ceux liés à l'aquaculture. Enfin, la formation continue des enseignants et la disponibilité de ressources pédagogiques adaptées constituent des conditions essentielles pour favoriser la compréhension et la transmission des concepts de développement durable liés aux océans et aux eaux douces. Elles contribuent également à la formation de citoyens responsables et engagés.

Conclusion

Cette étude souligne l'absence de l'économie bleue des programmes scolaires du primaire en Côte d'Ivoire. Elle adopte une approche de communication pour le développement en mobilisant la coopérative scolaire, où l'aquaculture sert à la fois d'activité éducative et de canal d'implémentation. Les résultats indiquent que, malgré l'importance stratégique reconnue des milieux aquatiques pour la Côte d'Ivoire, l'économie bleue demeure faiblement intégrée dans les pratiques pédagogiques effectives. Les curricula actuels décrivent les milieux naturels sans proposer de contenus permettant aux élèves d'en comprendre les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. L'étude met en évidence le potentiel de la coopérative scolaire en tant qu'espace pédagogique favorisant l'application concrète et contextualisée des notions abordées en classe.

L'aquaculture scolaire constitue, en particulier, une opportunité d'apprentissage contextualisé permettant aux élèves, notamment ceux vivant dans les zones balnéaires et humides, de transférer leurs savoirs théoriques vers des pratiques concrètes. Cette démarche favorise une meilleure compréhension des ressources aquatiques et développe une culture écologique fondée sur la responsabilité et l'observation. Pour combler les lacunes identifiées, il apparaît nécessaire de concevoir des modules pédagogiques adaptés aux cycles primaires, inspirés d'initiatives telles que le *UNESCO Blue Curriculum* et les *Blue Schools*. Le renforcement des activités extrascolaires liées à l'aquaculture et la mise à disposition de ressources pédagogiques adaptées constituent également des leviers essentiels. La formation continue des



enseignants demeure un facteur déterminant pour garantir la maîtrise et la transmission des concepts liés à l'économie bleue. Intégrer l'économie bleue dans l'éducation primaire représente une opportunité majeure pour préparer les futurs citoyens aux transformations économiques et écologiques en cours. En renforçant la sensibilisation des élèves à la gestion durable des milieux aquatiques, l'école ivoirienne contribue à l'émergence d'une génération capable de participer activement au développement durable du pays.

Références bibliographiques

Almeida, M., & Laranjeiro, D. (2025). Les concepts de l'économie bleue accusent un retard dans la culture océane. *Frontiers in Marine Science*, 12. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3389/fmars.2025.1648508> Frontiers

Banque Africaine de Développement & République de Côte d'Ivoire. (2025, 04 avril). Pêche, aquaculture et élevage en Côte d'Ivoire : le ministre Sidi Tiémoko Touré invite les jeunes à s'intéresser à ce secteur plein d'avenir. Abidjan.net. Repéré de <https://news.abidjan.net/articles/740659/peche-aquaculture-et-elevage-en-cote-divoire-le-ministre>

Banque mondiale & Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies. (2017). Le potentiel de l'économie bleue : accroître les avantages à long terme de l'utilisation durable des ressources marines pour les petits États insulaires en développement et les pays côtiers les moins avancés. Repéré de <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/26843/115545.pdf>

Bonfill, E., & Piera, J. (2023). Le rôle de la science citoyenne dans la promotion de la littératie océanique et hydrique au sein des communautés scolaires : La méthodologie ProBleu. *Sustainability*, 15(14), 11410. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3390/su151411410> ideas.repec.org

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). (2016). L'économie bleue en Afrique : Guide pratique. Addis Abeba, Éthiopie : CEA. Repéré de <https://archive.uneca.org/fr/publications/1%E2%80%99%C3%A9conomie-bleue-en-afrique-guide-pratique>

Costa, R. L., & Faria, C. (2025). Le programme École Bleue : un modèle pour l'éducation à la littératie océanique holistique. *Sustainability*, 17(2), 661. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3390/su17020661>

DPFC (2024, août). Formation des enseignants du privé : Module Histoire-Géographie. Ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, République de Côte d'Ivoire.

DPFC. (2025, février). Formation des instituteurs adjoints (IA) admissibles au concours d'accès au grade d'instituteur – CAP, module Histoire-Géographie. Ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, République de Côte d'Ivoire.

Djane, K. A. (2020). Education relative à l'environnement à l'école primaire en Côte d'Ivoire : diagnostic et enjeux d'une pérennisation. CODESRIA. DOI : Disponible en ligne : <https://doi.org/10.57054/codesria.pub.1613>

FAO. (2014). Pêches, aquaculture, océans et zones côtières : contribution à l'agenda du développement post 2015 (Document thématique). Rome : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Repéré de <https://www.fao.org/3/i3720f/i3720f.pdf>

FAO. (2020). La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2020 : la durabilité en action. Rome : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Disponible en ligne : <https://digitallibrary.un.org/record/3934505/files/ca9229fr.pdf>

FAO. (2022). Transformation bleue – Feuille de route 2022–2030 : Une vision du travail de la FAO sur les systèmes alimentaires aquatiques. Rome : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Consulté à partir de <https://www.fao.org/3/cd0683en/online/sofia/2024/transforming-aquatic-based-food.html>

Memel, F. A., & Gogbe, T. (2020). Production de lotissements privés dans la commune de Songon en Côte d'Ivoire. *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes (RIGES)*, 9(1). Repéré de <https://riges-uao.net/papers/volume-9/issue-1/production-de-lotissements-prives-dans-la-commune-de-songon-en-cote-divoire/>

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle. (2020). Formation scientifique : Document d'accompagnement de la formation des instituteurs et directeurs d'école. Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue, Sous-direction de la Formation Pédagogique Continue, République de Côte d'Ivoire.

Oussou, K. J.-P. (2024). Diagnostic curriculaire de l'histoire-géographie à l'école primaire ivoirienne. *Les Cahiers de l'ACAREF*, 3(6), 129-153.

Pauli, G. A. (2010). L'économie bleue : 10 ans, 100 innovations, 100 millions d'emplois. Taos, NM : Paradigm Publications. Consulté sur https://books.google.com/books/about/The_Blue_Economy.html?hl=en&id=aJ3HZD1H7ZsC

République de Côte d'Ivoire. (2022). Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA 2022-2026). Repéré de <https://faolex.fao.org/docs/pdf/ivc209419.pdf>



Rogers, E. M. (1962). Diffusion des innovations. New York, NY : Free Press.

UNESCO IOC. (2022). Un nouveau programme bleu : Un kit d'outils pour les décideurs politiques. Paris : UNESCO.

Vygotsky, L. S. (1978). L'Esprit dans la société : Le développement des processus psychologiques supérieurs. Cambridge, MA : Harvard University Press. Disponible (en partie) en ligne : PDF – version de l'Université FAU : <https://home.fau.edu/musgrove/web/vygotsky1978.pdf>